

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							/				

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devront être adressées à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval, Québec.

SOMMAIRE.— PÉDAGOGIE: Discipline scolaire (suite), par un prêtre.—Conférence des instituteurs de Montréal.—Conférence de J. B. Cloutier au Congrès pédagogique de Montréal. (suite [et] fin).—ARTICLE PRATIQUE: Questions et explications de la page III du numéro précédent.—Arithmétique.—Problèmes.—Algèbre.—Récréations arithmétiques.—Analyse historique, par Mlle. B. DIVERS:—Poésie.—Dieu soit en aide aux écoliers.—Correspondance sur le rapport de M. l'Inspecteur Levesque, —

son avancement, mais que c'est lui qui tient l'école pour l'avancement des élèves, qu'il est le serviteur de ses élèves: noble servitude par laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ a transfiguré l'autorité et en ôtant au pouvoir ce caractère odieux dont les siècles païens l'avaient revêtu, Notre Divin Maître lui a donné toute l'amabilité qu'il avait au sortir du cœur de Dieu dont il découle: *Tout pouvoir vient de Dieu: Non est potestas nisi a Deo.* *

Département de l'Instruction Publique

AVIS PUBLIC

Le soussigné, avec l'autorisation du Gouvernement, demande d'ici à trois semaines, des soumissions pour l'achat en bloc de tout le fonds de magasin du "dépôt de livres et autres fournitures des écoles."

Les paiements s'effectueront au comptant. Les offres devront être adressées sous pli cacheté, au Surintendant, à Québec. Le surintendant ne s'engage à accepter aucune offre.

On peut visiter le "dépôt de livres" de 9.50 heures a. m., à 2 heures p. m.

Le Surintendant,

GÉDÉON OUMET.

PÉDAGOGIE

DISCIPLINE SCOLAIRE.

(Suite.)

Le premier principe dont doit être convaincu l'instituteur, c'est que les enfants ne vont pas à l'école pour procurer

Par conséquent les plus grands sacrifices doivent être faits par l'instituteur et non par les élèves. Par conséquent, lorsqu'on commande, l'on ne doit avoir en vue ni ses propres aises, ni son propre avantage, ni sa propre volonté, mais le bien des élèves. Que les élèves agissent à l'inverse de notre caractère, ou contrairement à nos inclinations, leur conduite ne doit être jugée répréhensible qu'en autant qu'elle est contraire à l'ordre, c'est à dire, à la religion, à la piété, à la science ou à la bonne éducation, et non pas en autant qu'elle ne nous revient point. Que les instituteurs qui sont portés à des variations d'humeur réfléchissent à ce principe et ils verront bientôt, en le mettant en pratique, que l'on peut juger souvent de la perfection des élèves par la perfection du maître et *vice versa*.

(*) St. Paul, Epître aux Romains.

Un maître, par exemple, est d'une humeur chagrine et susceptible : s'il est porté par le fait même à juger trop sévèrement les fautes des élèves. Qu'il laisse ce caractère dominer ses actes, il aura bientôt gâté plus d'un caractère et diminué considérablement l'ascendant qu'il doit avoir dans son école. Il n'y aura que les saints ou les imbéciles qui ne se prévaudront pas de ces défauts et les imbéciles forment une bien petite partie des élèves, et *les saints sont encore plus rares*. D'autres ont un caractère mobile comme le vent, ils passent de la joie extrême à la tristesse noire. Que l'instituteur se laisse guider par cette variation de caractère, les élèves en concluront bientôt, que l'ordre ne doit être observé que pour les beaux yeux de leur maître, et calculez, si vous le pouvez, toutes les conséquences désastreuses d'une si perverse conviction, s'affermissant dans l'esprit des enfants à l'âge où ces petits êtres ne vivent à peu près que d'impressions !

Il est bien facile de faire plier le corps des enfants à notre volonté, il suffit pour cela d'avoir une grande baguette, ou une férule terrible qu'il faudra cependant *par prudence* laisser sous clef, puis avoir de bons yeux. Si nous n'avions qu'à gouverner la partie animale de nos enfants, la tâche serait ainsi réduite, mais ayant à former l'intelligence et le cœur, c'est à dire ce qui fait l'homme et le chrétien, il nous faut éclairer l'esprit des élèves et faire plier leur volonté et pour cela, nous devons être éclairés nous mêmes et notre volonté doit se courber facilement à ce que demande le bien des enfants confiés à nos soins.

UN PRÊTRE.

A suivre.

CONFÉRENCE D'INSTITUTEURS

Vendredi, le 28 courant, a eu lieu à l'école normale Jacques-Cartier de Montréal, une conférence d'instituteurs.

M. le Surintendant, M. l'abbé Verreau, et une cinquantaine de membres du corps enseignant faisaient partie de cette intéressante réunion.

Après l'ouverture de la séance, M. U. E. Archambault, principal de l'académie du Plateau, prit la parole et annonça à l'assemblée que depuis la dernière réunion, deux nouveaux ouvrages avaient été publiés: le *Glossaire canadien*, par M. Oscar Dunn, et un autre volume intitulé: *Notes sur le Canada*, par M. Paul de Cazes.

Le premier est un ouvrage très utile et que tout instituteur devrait avoir dans sa bibliothèque. C'est un livre précieux, fait avec le plus grand soin, tant sous le rapport de l'exactitude que sous le rapport typographique. Il ne saurait néanmoins être complet, car chaque localité a des expressions qui lui sont propres: c'est pourquoi, tous ceux qui s'intéressent au progrès de la langue française en ce pays, devraient se faire un devoir de se rendre aux vœux de l'auteur et lui transmettre, tel qu'il le demande dans sa préface, tous les mots qu'ils pourraient recueillir. De cette manière, nous arriverions à avoir un *Glossaire canadien* des plus complets.

Quant au livre de M. de Cazes, il a déjà été publié à Paris pendant l'Exposition, et a beaucoup contribué à faire décerner au Canada les distinctions auxquelles il avait droit.

C'est presque une histoire complète du pays, où l'on trouve une foule de renseignements utiles et exacts sur l'état de l'instruction publique. Le livre de M. de Cazes devrait aussi trouver place

dans la bibliothèque de chaque instituteur.

Il annonce aux instituteurs que le *Journal de l'Education* a changé de titre et s'appellera à l'avenir le *Journal de l'Instruction publique*, et sera rédigé par des membres du corps enseignant. C'est le premier en ce pays qui s'intitule l'*organe des instituteurs*. Son but est de défendre la cause de la classe enseignante et de lui fournir des matières classiques en rapport avec ses besoins. Il invite ceux qui ne sont pas encore abonnés à le faire au plus tôt.

Il attire ensuite l'attention de l'assemblée sur un autre journal d'éducation publié à Québec, l'*Enseignement primaire*, et conseille aux instituteurs de s'y abonner; car, bien que le but de ces deux feuilles soit identique, il y a cependant entre elles une certaine manière différente d'envisager les choses qu'il est utile de connaître, de sorte que l'une est le complément de l'autre.

M. Cloutier remercie M. Archambault des paroles bienveillantes qu'il vient de dire en faveur de l'*Enseignement primaire*. En effet, les deux journaux, loin de se faire de l'opposition, travailleront d'un commun accord à défendre les intérêts de la classe enseignante. Il est du devoir des instituteurs de Montréal de s'abonner d'abord à leur propre journal, et ensuite, s'ils veulent bien recevoir l'*Enseignement primaire*, son rédacteur en sera très honoré.

M. Archambault lit ensuite un mémoire que les instituteurs présenteront à NN. SS. les évêques à leur prochaine réunion, et l'accompagne de nombreux commentaires.

M. le Principal Verreau concourt dans toutes les propositions exprimées dans le mémoire, parce que toutes sont conformes à la saine théologie puisée aux meilleures

sources. Il ne veut exercer aucune pression sur l'assemblée, son seul but est d'inspirer à ses membres le désir de chercher à connaître la vérité. Et, la vérité, c'est la modération que doit avoir tout vrai catholique. L'esprit catholique doit tout pénétrer. La religion est dans la société et tout père de famille catholique est obligé de faire apprendre à ses enfants les devoirs de sa religion, et de faire tout en son pouvoir pour les lui rendre pratiquables.

L'Église seule a le droit d'enseigner tout ce qui se rapporte directement ou indirectement au dogme ou à la morale; mais aussi, dans certains cas, lorsqu'elle le juge à propos, elle peut choisir un laïque en qui elle a confiance pour faire enseigner ces choses.

Ceux qui sont chargés de conduire des jeunes gens savent que pour les corriger de leurs défauts, il ne faut pas les brusquer, les attaquer avec rigueur, mais au contraire agir à leur égard avec bonté et douceur et leur faire comprendre que leur conduite est répréhensible.

La vérité comme la religion est pacifique, c'est pourquoi, celui qui veut la défendre doit employer un langage noble, poli, et marqué au coin de la mansuétude chrétienne.

M. le principal termine en disant qu'il ne suffit pas de proclamer bien haut les principes, mais qu'il faut les mettre en pratique. Qu'il importe avant tout, d'accoutumer l'enfant à respecter les autorités, en lui en donnant soi-même l'exemple; qu'il faut l'accoutumer à remplir ses devoirs de chrétien et de citoyen; s'efforcer à en faire un homme irréprochable sous tous les rapports. (1)

M. le Surintendant dans une allocu-

(1) Le rapporteur ne donne ici que le sens des paroles prononcées par M. l'abbé Verreau.

tion très heureuse félicite M. le principal de son adhésion aux propositions exprimées dans le mémoire et le remercie d'avoir expliqué la doctrine de l'Église sur les points dont il traite. Cette déclaration de principes pourrait ne pas être nécessaire chez des catholiques qui professent tous la même croyance. Mais aussi nous sommes laïques, et d'après la conduite que l'on tient à notre égard, il est juste que l'on connaisse le droit d'un chacun et que l'on ne nous impute pas des motifs et des intentions que nous n'avons pas. Nous voulons par ce document affirmer nos principes. D'un autre côté, nous ne voulons pas d'exclusion; nous désirons reconnaître le bien partout où il se fait; soit chez les ecclésiastiques, soit chez les laïques. Et la noble et légitime émulation que créera un tel état de choses sera éminemment utile au progrès, à l'avancement de l'éducation. (*)

M. Archambault reprend la parole et donne de nombreuses explications sur certaines dispositions de la loi concernant le fonds de retraite.

M. le président soumet ensuite à la discussion les questions suivantes :

Enseignement de la lecture expressive.

(a) *Importance de cet enseignement.*

(b) *Méthode à suivre dans cet enseignement*

(c) *Temps à y consacrer.*

M. Martin pense que le sujet a déjà été épuisé et qu'il est inutile d'y revenir.

M. Dorais est d'un avis contraire et trouve la question si importante qu'il voudrait qu'on la discutât à fond.

M. le président explique pourquoi cette question n'a pu être traitée en détail. A la dernière séance, la conférence a eu à s'occuper de l'organisation du congrès pédagogique et de l'exposition scolaire, c'est pourquoi le temps a manqué et le sujet n'a pu être qu'effleuré.

(*) Nous ne pouvons donner qu'un faible résumé de ce qu'a dit M. le Surintendant, comme nous l'avont fait pour Mr. l'abbé Verreau.

Plusieurs membres expriment des opinions diverses sur l'opportunité de reprendre la discussion du même sujet et finalement il est abandonné.

N. B. Nous avons dû laisser la séance à ce point, afin de prendre le train de trois heures pour revenir à Québec.

Conférence de J. B. Cloutier au Congrès pédagogique de Montréal.—(Suite et fin.)

Je viens d'indiquer quels sont les principaux obstacles que rencontre l'uniformité de l'enseignement et de faire voir ce que l'on doit entendre par ce mot; il me reste à parler des moyens à prendre pour arriver à un résultat pratique.

Le premier serait, selon moi, une bonne organisation pédagogique, chose qui manque encore en ce pays; et cette organisation devrait être l'œuvre de personnes compétentes, de personnes qui connaîtraient non-seulement la théorie de l'enseignement, mais la pratique jusque dans ses plus petits détails. Cependant un tel projet serait difficile à réaliser dans l'état actuel des choses. Tout le fardeau en retomberait sur les épaules de M. le Surintendant, attendu qu'il n'a dans son département que bien peu d'hommes initiés à la science de l'enseignement. Loin de moi, MM., la pensée de vouloir critiquer en quoi que ce soit les employés du département de l'instruction publique, qui sont tous des hommes de la plus grande respectabilité, des fonctionnaires irréprochables; mais j'aimerais à voir dans ce département un peu plus d'instituteurs. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent en Europe. En France, par exemple, tous les fonctionnaires du ministère de l'instruction publique sont choisis parmi les membres du corps enseignant, et le ministre va nous dire pourquoi?

A la réunion annuelle des sociétés sa-

rautes, tenue à Paris, le 2 avril dernier, il y a eu des conférences pédagogiques où Jules Ferry a prononcé un long discours sur l'enseignement. Voici ce qu'il dit de ses collaborateurs :

“ Messieurs, dit-il, qu'est-ce que vaut un ministre de l'instruction publique ? — Ce que valent ceux qui l'entourent.”

Après avoir, un peu plus loin, félicité les instituteurs de leur zèle, de leur bonne volonté, et exprimé l'espoir de les voir continuer à appliquer les bonnes méthodes, il ajoute :

“ Je n'en veux pour preuve que la direction actuelle de la pédagogie, que les méthodes nouvelles qui ont pris tant de développement, qui tendent à se répandre et à triompher. Ces méthodes qui consistent, non plus à dicter comme un arrêt la règle à l'enfant, *mais à la lui faire trouver* ; qui se proposent avant tout d'exciter et d'éveiller la spontanéité de l'enfant, pour en surveiller, en diriger le développement normal, au lieu de l'emprisonner dans des règles toutes faites auxquelles il n'entend rien, au lieu de l'enfermer dans des formules dont il ne retire que de l'ennui, et qui n'aboutissent qu'à jeter dans ces petites têtes des idées vagues et pesantes, et comme une sorte de crépuscule intellectuel ; ces méthodes qui sont celles de Froebel et de Pestalozzi, celles que vous appliquez tous les jours, Mesdames et Messieurs, ne sont praticables qu'à une condition ; à savoir : que le professeur entrera en communication intime et constante avec l'élève. Les leçons de choses, est-ce que l'on peut les donner convenablement, si l'on n'a pas une sympathie profonde et l'amour vrai de l'enfant ? On pouvait se passer de ces sentiments, de ce perpétuel don de soi-même avec les manuels et les vieilles méthodes. Mais pour appliquer ces méthodes nouvelles, ces méthodes excitatrices de la pensée, pour donner de

vraies leçons de choses, intelligentes, fructueuses ; il faut y dépenser son intelligence, y mettre tout son cœur, montrer l'homme enfin, au lieu de la férule ; et quand l'homme apparaît, voilà l'éducateur.”

“ Aussi, Messieurs, ce que nous vous demandons à tous, c'est de nous faire des hommes, avant de nous faire des grammairiens ! Développez donc de préférence chez vos élèves la culture générale assurément ; c'est là, dès aujourd'hui, la tendance dominante ; oui, vous avez compris qu'il faut dans les programmes réduire la part des matières qui y tiennent une part excessive ; vous avez compris qu'aux anciens procédés, qui consomment tant de temps en vain, à la vieille méthode grammaticale, à la dictée, — à l'abus de la dictée, — il faut substituer un enseignement plus large, plus vivant et plus substantiel.”

Cette citations prouve trois choses :
1^o Que ceux qui entourent le ministre sont des pédagogistes distingués, puisqu'ils savent lui faire dire des choses si pratiques et si vraies : car après quelques mois d'office, il aurait été impossible à un homme qui ne s'est occupé toute sa vie que de politique, et qui s'est plutôt appliqué à préparer le trop fameux article 7, et à chercher des prétextes pour persécuter les corporations religieuses, qu'à étudier les méthodes, de parler aussi pertinemment qu'il l'a fait de l'enseignement pratique (*) : 2^o Que j'avais raison de dire tout à l'heure que les prétendues méthodes nouvelles ne sont que la réhabilitation de celles qu'ont préconisées les anciens.

3^o Que la présence dans le département de l'instruction publique de personnes qui connaissent tous les plus petits

(*) Cette réserve est peu propre à faire admirer Jules Ferry par les instituteurs canadiens.

détails de la vie de l'école pourrait être éminemment utile, et servir de la manière la plus efficace, la cause de l'éducation. Voilà donc une nouvelle preuve que notre organisation pédagogique devrait être confiée à des hommes du métier, à des hommes d'école. Ils prépareraient sous la direction et la surveillance de M. le Surintendant, toutes les mesures concernant les réformes à opérer, et leur travail serait soumis ensuite à l'approbation du Conseil de l'Instruction publique. La première mesure dont ils devraient s'occuper serait la rédaction d'un programme d'études, mais d'un programme basé sur les véritables principes; c'est à dire qui aurait en vue la culture, le développement des facultés de l'âme. Ce programme pourrait être avantageusement calqué sur celui du département de la Seine auquel il ne faudrait faire que de légères modifications pour le rendre applicable à ce pays. Car, c'est un travail où les choses sont tellement bien coordonnées, que le même jour et à la même heure, la même partie d'une matière est enseignée dans toutes les écoles du département; de sorte que le changement d'école n'occasionne à l'élève ni retard, ni perte de temps: il va prendre dans la nouvelle école où il entre la même place qu'il occupait dans celle qu'il vient de quitter. C'est bien là ce que l'on peut appeler la véritable uniformité.

La revision du programme des Bureaux d'examineurs viendrait en second lieu. Les candidats qui demandent un diplôme à ces bureaux devraient être mis sur le même pied que les normalistes, quand aux connaissances de pédagogie théorique et pratique. On pourrait peut-être exiger d'eux un peu moins d'Histoire de Géographie et d'analyse; car celui qui connaît l'art d'enseigner peut toujours par le travail se mettre en état de communiquer aux autres, n'importe quelle

branche d'instruction, pourvu qu'il veuille l'étudier sérieusement, et c'est en ce sens qu'il faut interpréter cette maxime de Jacotot: *On peut enseigner ce que l'on ignore.*

Une troisième mesure dont la nécessité s'imposerait d'elle-même aux comités d'organisation serait d'aviser aux moyens de fournir aux institutrices actuellement en fonction, et qui n'ont pas eu l'avantage d'apprendre à enseigner, l'occasion de s'initier aux meilleures méthodes aujourd'hui en usage. A cet effet, il faudrait instituer, dans les campagnes, des conférences pédagogiques analogues à celles qu'on a données aux cultivateurs dans ces dernières années. Mais ces conférences devraient avoir un caractère tout à fait pratique: ce seraient plutôt des leçons données aux enfants devant les institutrices de plusieurs paroisses réunies, que des discussions dont elles ne retireraient aucun profit. Et pour plus d'uniformité, ces leçons seraient préparées d'avance et soumises au comité central d'organisation. Enfin, une quatrième mesure serait de conseiller aux commissaires d'écoles d'exiger que toutes les institutrices reçussent au moins un journal pédagogique. Car, on conçoit, que les deux visites de l'inspecteur et une couple de conférences par année seraient insuffisantes pour familiariser des personnes qui n'ont jamais entendu parler de pédagogie, avec les bonnes méthodes; mais si elles avaient l'occasion de lire deux fois par mois, dans leur journal, les mêmes choses qu'elles ont entendues de la bouche de l'inspecteur ou du conférencier; si elles y trouvaient les mêmes leçons qu'elles ont vu donner devant elles, il leur serait facile alors de se les assimiler et de les donner ensuite à leurs élèves avec profit.

Voilà, Messieurs, les quelques idées pratiques que j'ose soumettre humblement à votre sérieuse considération, et

Ex,
1° princ
quoi
es tr
lles
pôte,
miné
ède
ous
ouvre
pas de
2° l'ex
(*) L.
réindre

Je crois avoir suffisamment démontré, dans le cours de cette conférence, qu'chez tous les hommes profonds, sérieux, qui par devoir et par état se sont entièrement voués à la belle et noble mission d'éduquer la jeunesse, il y a eu communauté de vues, qu'ils sont tombés d'accord sur le point essentiel, c'est à dire qu'ils ont compris que pour cultiver avantagieusement les facultés de notre intelligence, il est nécessaire, indispensable de tenir compte de l'enveloppe qui l'accompagne. Et qu'avant d'arriver à l'immatériel, à l'abstrait, il faut auparavant acquérir des idées concrètes au moyen des objets sensibles que le Créateur a semés avec profusion sur nos pas. Quant à nous, instituteurs canadiens, si nous voulons véritablement opérer des réformes et marcher dans la voie du progrès, nous devons suivre la route que nous ont tracée les grands maîtres, en nous rattachant de plus en plus aux principes qu'ils ont posés. C'est là le seul moyen que nous puissions prendre pour obtenir l'uniformité dans l'enseignement.

PARTIE PRATIQUE

III

Explications de la dictée III du numéro précédent. ()*

QUESTIONS

1° Quelles sont les deux propositions principales de la première phrase et pourquoi sont-elles elliptiques ? Quelles sont les trois subordonnées et pourquoi sont-elles déterminatives ? Les noms *terre, voûte, abîmes, astres*, ne sont-ils pas déterminés par l'adjectif indicatif qui les précède ? Pourquoi le point-virgule après *vous porte* ; pourquoi la virgule après *ouvre* et pas après *environnent* ; pourquoi pas de virgule devant les trois *qui* ? — 2° Expliquer l'expression *qui est-ce qui*

et montrer le sujet et l'attribut ; pourquoi ne dit-on pas *qu'est-ce qui* ? — 3° Pourquoi ne dit-on pas *qui a posé ses fondements* ? — 4° Qu'est l'expression *ce semble* ? — 5° De quoi l'infinitif *posséder* est-il le complément ? Que sont les mots *c'est... que* ? 6°. Cette phrase : *c'est du sein inépuisable*, etc., combien renferme-t-elle de propositions ? Quel est le sujet de la première ; quels sont le sujet et l'attribut de la seconde ; quels mots sont explétifs ? — 7° Les noms qui suivent *elle devient* sont-ils des compléments ? 8° Des deux propositions commençant par *plus* répété, quelle est celle qui forme le second terme de la comparaison ? Qu'entend-on par : *on déchire ses entrailles* ? Pourquoi, puisque l'on parle d'une chose, ne remplace-t-on pas *ses* devant le complément direct, par *les*, avec *en* devant le verbe ? 9° Ne devrait-on pas dire : *tout en est sorti*, au lieu de *est sorti d'elle* ? — 10° Le verbe *être* est-il le même dans *est usée* que dans *est sorti* ? 11° Que signifie ici *mille* ? Pourquoi l'écrit-on ainsi ? Quand écrit-on *mil* ? — 12° Qu'est ici le mot *excepté* ? — 13° Qu'est le complément *chaque année* ?

EXPLICATIONS GRAMMATICALES

1° Dans la première phrase, les deux propositions principales sont : *Jetons les yeux sur cette terre, et regardons cette voûte immense des cieux, ces abîmes d'air et d'eau.* Ces deux propositions sont elliptiques, parce que le sujet est sous-entendu. Les trois subordonnées sont celles qui commencent par le relatif *qui* ; elles sont déterminatives, parce qu'elles sont indispensables pour préciser le sens des noms auxquels elles se rapportent, ces noms n'étant point déterminés par l'adjectif indicatif, lequel ne rappelle point ici une idée précédente, mais sert seulement à annoncer l'idée déterminative qui va suivre. Le point-virgule doit être mis

(*) L'abondance des matières nous oblige à restreindre notre partie pratique.

entre les deux principales, parce que la virgule est employée pour séparer deux parties secondaires de la seconde proposition ; la virgule après *couvre* sert à séparer les deux compléments semblables *voûte* et *abîmes* ; elle serait également employée après *environnez*, devant le troisième complément *astres*, s'il n'y avait la conjonction *et* pour joindre ce complément aux deux précédents. Devant les trois *qui* il ne faut pas de virgule, parce que ce sont des propositions déterminatives.

2° *Qui est ce qui* signifie *quel est celui qui*, sujet, *celui*, attribut *quel* ; le mot *qui* appartient à la proposition suivante. Cette locution avec le pronom interrogatif *qui* ne s'emploie que pour les personnes ; on dit avec le pronom interrogatif *que* en parlant des choses : *qu'est-ce qui*. Ainsi l'on dira : *qui préférez vous ou que préférez-vous ?* suivant que l'on parle de personnes ou de choses.

3° *Ses*, devant un complément direct se remplace par l'article et le pronom *en* quand le possesseur est une chose non exprimée dans la même proposition que l'objet possédé ; on parle ici des *fondements de la terre*.

4° *Ce semble*, mis pour l'impersonnel *il semble*, forme ici une proposition incidente.

5° *Posséder* est complément de *donne* ; les mots *c'est...que* sont explétifs.

6° Cette phrase : *c'est du sein*, etc., ne renferme que deux propositions ; le sujet de *soit* est *tout ce* ; le sujet de la seconde est *qu'* et l'attribut *plus précieux* ; le *de* précédant cet attribut, ainsi que les mots *c'est...que*, sont explétifs ; la phrase doit se tourner ainsi : *Tout ce qui est le plus précieux sort du sein*, etc.

7° Les noms *branches*, *boulons*, etc., après *elle devient*, font partie en qualité de modificatifs de l'attribut *devenant* ; le

verbe *devenir* demande toujours après lui un qualificatif se rapportant au sujet.

8° Les deux propositions commençant par *plus* répété doivent se tourner ainsi : *elle est d'autant plus libérale qu'on déchire davantage ses entrailles* ; la proposition qui était la première forme donc le second terme de la comparaison. *Déchirer les entrailles de la terre*, c'est y enfoncer le soc de la charrue ou de tout autre instrument de culture ; cette expression est prise dans un sens figuré. L'emploi de *ses* devant *entrailles*, paraît contraire à la règle, mais le possesseur, *terre*, est ici personnifié.

9° Pour la même raison, on peut dire : *tout est sorti d'elle*, au lieu de *tout en est sorti*.

10° Dans *est usée*, le participe *usée* étant l'attribut de la proposition et marquant seulement l'état du sujet, le verbe *être* est verbe substantif ; dans *est sorti*, temps composé d'un verbe neutre, et pouvant se tourner par *a été sortant*, le verbe *être* est verbe auxiliaire.

11° *Mille*, écrit ainsi, signifie dix fois cent ; il a ici le sens de *un grand nombre*. On écrit de cette autre façon *mille* pour marquer la date ordinaire des années quand il est suivi d'un autre nombre.

12° *Excepté*, précédant le nom, signifie *hormis*, et est préposition.

13° *Chaque année* est complément circonstanciel de *rajeunit*, au moyen de la préposition *dans*, sous-entendue.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

Division.

1. — Divisez \$126387 par 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14.

A 4.00 le quintal, combien de quintaux de fleur peut on acheter pour \$360.00 ? Rép. 900 qts.

Si 1 tonne de charbon coûte \$7.00 combien de tonnes peut-on acheter pour \$47.00, pour \$35.7, et pour \$6300 ?

Rép. 21, 501, 900 tonnes.

4 — A \$5 00 la corde de bois, combien peut-on acheter de cordes de bois pour \$500.00, pour \$1 559.00, pour \$4,500 ?

Rép. 7.0, 310, 900 cordes.

5. — 1 lb. de sucre coûte \$0 09 cts., combien de livres peut-on acheter pour \$7.83 ? \$8 37 cts ?

Rép. 87 lbs. 93 lbs.

ED. SAVARD.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE

On a prêté \$200 à 5 par cent, et au bout de 4 ans, on a prêté une nouvelle somme de \$300 à 6 par cent. On demande dans combien d'années ces deux capitaux auront rapporté le même intérêt.

$\$200 \times 5(4 + x)$	$=$	$\$300 + 6x$
100		100
200 (20 + 5 x) =		1500 x
4,000 + 1,000 x =		1800 x
800 x =		4,000
x =		5

Rép. dans 5 ans.

Le premier membre de l'équation représente l'intérêt du premier capital pour 4 ans, plus le nombre d'années cherchées, désigné par (x); le second membre de l'équation représente évidemment l'intérêt du second capital pour le temps (x) cherché. Le moyen de dégager ces deux équations de leur dénominateur est de retrancher dans les deux membres ces deux dénominateurs.

En effet, l'intérêt de \$200 pour 4 ans à 5 par cent donne \$90; aussi l'intérêt de \$300 pour 5 ans à 6 par cent donne le même intérêt \$90.

RÉCRÉATIONS ARITHMÉTIQUES

(Suite) (1)

VII

La différence de deux nombres et leur produit étant donnés, trouvez ces nombres.

RÈGLE.—Au carré de leur différence

) Voir l'École primaire, pages 178, 2. 6.

ajoutez quatre fois leur produit, et la racine carrée de la somme sera les nombres cherchés.

EXEMPLE.— 1. La différence entre deux nombres est 8 et leur produit 20; quels sont ces nombres ?

$8^2 + (20 \times 4) = 144$ dont la racine est 12.

Alors par la règle 1 :

$(12 + 8) \div 2 = 10$ le grand nombre.

$(12 - 8) \div 2 = 2$ le petit " "

2. On demandait à deux voyageurs A et B quelle distance ils avaient parcourue ?

A dit qu'il avait fait 50 milles de plus que son camarade. B. répondit que si le nombre de milles qu'il avait fait était multiplié par le nombre de milles parcourus par A, le nombre serait de 75,000 milles, ce qui ferait trois fois le tour de la terre. Quelle distance chacun avait-il parcourue ?

$50^2 + (75000 \times 4) = .02500$
 et $\sqrt{30.000} = 550$

Alors $(550 + 50) \div 2 = 300$ distance parcourue par A.
 $(550 - 50) \div 2 = 250$ " " " B.

VIII

La différence de deux nombres et leur quotient étant donnés, trouvez ces nombres.

RÈGLE.—Divisez la différence par le quotient moins 1, pour le petit et ajoutez-y la différence pour le plus grand.

EXEMPLE.—Un père dit à son fils, j'ai dix fois ton âge, et j'avais 45 ans lorsque tu es né. Quel est l'âge de chacun ?

$45 \div (10 - 1) = 5$ l'âge de l'enfant.

$45 + 5 = 50$ " " du père.

ANALYSE HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

Dynastie Carlovingienne.

La dynastie mérovingienne est sur son déclin. Les derniers rejetons de la famille de l'illustre fondateur de la monarchie française, trop faibles pour lutter plus longtemps, contre la puissance des maires

du palais, qui se sont approprié toutes les prérogatives royales, cèdent enfin. Sur les débris de cette race déchue, s'éleva une nouvelle dynastie, qui, comme la précédente, brilla à son début, mais va toujours en diminuant d'éclat jusqu'à ce que ses derniers rois, se montrant indignes de la couronne, perdent toute considération et par là frayent le chemin à une troisième dynastie.

Pépin le Bref, par les grands services qu'il avait rendus à la France, et plus encore en considération de sa famille, dont plusieurs des membres avaient vécu comme des Saints, eut l'honneur d'être le chef de cette longue suite de rois, qui régnèrent successivement après lui, pendant une période de deux siècles et demi.

Les premières années de son règne furent signalées par des combats contre les peuples du Nord qui ne voulaient pas reconnaître son autorité. Les Aquitains suscités par un prince d'origine mérovingienne se révoltèrent aussi contre lui. Pépin sut bientôt les assujettir et les obliger de reconnaître son pouvoir.

Déjà sous le règne de ce prince, la France commence à jouer le beau rôle de fille aînée de l'Église, en volant au secours du Souverain Pontife opprimé par le roi des Lombards. Grâce à elle, Etienne III est rétabli dans ses droits. Pépin fait don au Saint Siège des provinces qu'il a enlevées à son ennemi, et fonde ainsi la puissance temporelle des Papes.

Enfin, après un règne glorieux, Pépin meurt, laissant l'empire à son fils Charlemagne, qui continua l'œuvre commencée par son père. Ses nombreuses conquêtes agrandirent considérablement son royaume. Par les victoires qu'il remporta sur les Saxons, il eut le bonheur de civiliser et de convertir ce peuple barbare et superstitieux. Comme son père, il fut appelé à défendre les biens ecclésiastiques contre la rapacité du roi d'Italie. Charle-

magne victorieux, confirma de nouveau la donation faite par son père aux successeurs de St. Pierre. Son expédition contre les Arabes sauva la France du joug des Musulmans.

Comme on le voit, presque toutes ces guerres furent entreprises dans un but religieux et font preuve de la foi dont était animé ce grand monarque.

Tant d'exploits glorieux méritaient une récompense. Charles s'étant rendu à Rome fut sacré empereur d'Occident par le pape Léon III, qui lui mit sur la tête la couronne impériale aux acclamations de tout le peuple.

De retour dans ses États, Charlemagne s'appliqua à y faire fleurir les sciences et les lettres ; il fonda des écoles dans tout son royaume, il en établit une même dans son palais et il en suivait lui-même le cours. Enfin il se rendit célèbre aussi par la sagesse de son gouvernement, par les lois qu'il établit et surtout par son zèle pour la religion.

Après sa mort arrivée en 814, Louis Débonnaire, son fils, monta sur le trône. Le règne de ce prince fut bien malheureux. Ayant partagé son royaume entre ses trois fils, il voulut ensuite prélever sur leurs domaines un héritage pour un autre enfant qu'il avait eu d'un second mariage. Cette injustice les irrita, ils se révoltèrent, et une guerre civile éclata. Louis fut chassé de ses états et n'y retourna qu'à la fin de ses jours, quand ses fils reconnaissant la grandeur de leur faute vinrent lui demander pardon. Il mourut peu de temps après. Sa mort fut célébrée comme celle d'un saint.

Charles-le-Chauve, son fils, lui succéda. Sous son règne eurent lieu les terribles invasions des Normands, guerriers farouches qui portaient partout la désolation. Ce ne fut qu'à force d'or que Charles parvint à les éloigner. Seul, Robert, Comte d'Anjou, se montra ferme devant l'ennemi.

ses victoires lui méritèrent le duché de France. Pour obliger les seigneurs à prendre les armes, Charles fut obligé de leur faire d'immenses concessions, ce qui affaiblit beaucoup le pouvoir souverain. En constituant la féodalité en 877, il commença à démembrer l'empire de Charlemagne, d'où sortirent bientôt trois grands états modernes; la France, l'Italie et l'Allemagne.

Louis II, Louis III et Carloman régnèrent successivement après lui, le premier mourut après un règne de dix-huit mois seulement. Une mort prématurée leva les deux autres rois qui donnaient les plus belles espérances. La tendre amitié qui les avait unis tous deux pendant leur vie, fit réunir, après leur mort, leurs cendres dans un même tombeau.

Charles le Gros vint ensuite. Il se déshonora aux yeux de son peuple par sa conduite indigne d'un roi. Ses sujets, irrités, le déposèrent et donnèrent la couronne à Eudes, comte de Paris. Il avait fait preuve d'un courage héroïque en combattant les Normands qui avaient assiégé sa capitale. Charles termina malheureusement sa vie. Eudes eut pour successeur Charles-le-Simple, qui n'était guère en état de se défendre contre les Normands. Heureusement pour lui, ceux-ci, influencés par la religion, manifestèrent le désir de se convertir. Ils communiquèrent leur projet à Charles, qui fut heureux de leur céder la Neustrie. C'est d'eux qu'elle prit le nom de Normandie. Ils s'y établirent en 911, et leur province devint bientôt florissante.

Cette concession souleva des mécontentements parmi les Seigneurs : une révolte éclata. Charles remporta d'abord quelques avantages, mais à la fin il fut obligé de se retirer chez le comte de Flandre qui le refit prisonnier dans le château de Péronne où il finit ses jours. La guerre civile continua encore entre les deux parties. Raoul duc de Bour-

gogne était resté seul en possession du pouvoir à la mort de Charles le Simple.

Les événements les plus remarquables de cette dynastie sont : 1o l'établissement du pouvoir temporel des papes ; 2o la féodalité ; 3o l'établissement des Normands en France ; 4o la naissance des principaux États modernes de l'Europe.

Hugues-le-Grand donna la couronne à un Carlovingien. Après la mort de Raoul-Louis IV, essaya en vain de s'affranchir de la tutelle de Hugues. Il mourut en 954.

Lothaire monta sur le trône ensuite ; il ne fut pas plus heureux, son pouvoir alla toujours en décroissant et toute l'autorité passa entre les mains de Hugues Capet après la mort du dernier roi carlovingien, Louis V. Il se fit ensuite proclamer roi à Noyon, en 987.

Ainsi finit la dynastie carlovingienne, qui avait duré 255 ans. Comme on le voit ce qui favorisa l'avènement des Capétiens, fut le morcellement de la France, la faiblesse de ses rois et la vaillance et la bravoure de la famille de Hugues Capet.

DILE B.

POÉSIE

Dieu soit en aide aux écoliers.

Amis, c'est bientôt le grand jour
Des prix et des couronnes.
De nos mères si bonnes
Notre gloire paiera l'amour.

A l'ouvrage.
Du courage !

Tâchons d'être tous les premiers !
Dieu soit en aide aux écoliers !

Tenez, comptons bien sur nos doigts,
Dans huit jours les vacances !
Beaux gais, chasse et danses,
Et point de latin pour deux mois !
C'est merveille !

Gare aux pinsons, aux espuliers !
Dieu soit en aide aux écoliers !

Et puis, quand vous n'y pensez pas,
Soudain revient novembre ;
Adieu, petite chambre,
Adieu, grand parc et grands états....
A nos places,
Dans les classes,
En voilà pour dix mois entiers....
Dieu soit en aide aux écoliers.

Mais travaillons avec amour,
Et d'enfants que nous sommes,
Nous devenant des hommes
Qui conduiront le monde un jour,
A l'ouvrage,
Du courage !
Tâchons d'être tous les premiers !
Dieu soit en aide aux écoliers !

EMILE DESCHAMPS.

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur,

Pendant mes vacances de Noël, j'ai parcouru le dernier rapport de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, et c'est avec plaisir que j'ai constaté qu'il s'est opéré des progrès remarquables dans nos écoles. Les rapports des inspecteurs font voir que la plupart de ces fonctionnaires remplissent avec intelligence les devoirs de leur charge, et travaillent de toutes leurs forces à seconder M. le Surintendant dans les efforts constants qu'il fait pour faire progresser l'Instruction, faire introduire dans les écoles les meilleures méthodes d'enseignement. Malheureusement il y a quelques ombres au tableau; quelques inspecteurs sont arriérés; on dirait, en lisant leurs rapports qu'ils se croient encore au temps où l'on montait à Montréal sur des raquettes. Ils ne se donnent pas même la peine d'écrire en français. Je signalerai entre autre celui de M. l'inspecteur Lefebvre.

À la page 65, paragraphe 4, on lit ce qui suit:

"S'il n'y a point de progrès relativement au nombre d'élèves fréquentant les écoles de mon district en général, (voilà un *général* bien mal placé), je suis cependant heureux de constater des progrès réels *relativement* au nombre de ceux qui étudient diverses branches du programme officiel. En confrontant mes statistiques de l'année dernière avec celles de cette année, il appert que 128 élèves de plus que l'année dernière apprennent l'arithmétique écrite, 2,249 le calcul mental." Mais, M. l'inspecteur ignore-t-il que le calcul mental et le calcul écrit doivent s'enseigner en même temps? Que, d'après les règles de la pédagogie moderne, sur 40 enfants qui fréquentent une école, 40 doivent apprendre ces deux espèces de calcul?

Puis il continue: "123 élèves de plus que

l'année dernière apprennent la grammaire, 175 l'orthographe et 273 l'analyse. Ici, M. le rédacteur, je n'y comprend plus rien; car j'avais cru jusqu'à présent que pour enseigner aux enfants la langue française, il fallait leur en apprendre l'orthographe au moyen de la grammaire et partant de l'analyse; mais il paraît être autrement dans le district de M. l'inspecteur Lefebvre, puisqu'il est constaté par ses propres chiffres que, 98 enfants apprennent l'analyse sans apprendre ni l'orthographe, ni la grammaire.

M. l'inspecteur considère la chose comme un progrès de nature à encourager les amis de l'éducation. Ah, oui, c'est assurément un progrès inconnu dans les annales pédagogiques; mais est étrange tout de même ce progrès là.

Après ces statistiques intéressantes, monsieur l'inspecteur entre dans des considérations générales. Il trouve que les heures de classe sont trop courtes et les vacances trop longues. Il a "suggéré" ces idées d'amélioration, et s'il arrivait qu'il fût déçu dans cette espérance, il demandera que ces règlements soient introduits dans la loi. Il n'y a aucun doute que la législature sera unanime à se rendre son légitime désir!

Cependant, le savant monsieur, qui emploie environ deux mois à faire ses rapports, et qui a ensuite le reste de l'année pour préparer ses rapports, a peut-être oublié que l'instituteur, lui, passe ses années dans une salle étroite, souvent malsaine où il ne respire qu'un air corrompu, vicié que dans de telles conditions, il est indispensable qu'il prenne un repos suffisant pour réparer ses forces et ne pas ruiner sa santé? D'ailleurs ce n'est pas dans les écoles où les heures de classe sont les plus longues et les vacances plus courtes que les progrès sont plus considérables.

Je me permettrai de conseiller à M. l'inspecteur d'introduire dans son projet de loi une clause qui défende d'enseigner l'analyse avant d'enseigner la grammaire; cela sera plus rationnel et plus pédagogique.

Dans une prochaine correspondance j'apprécierai les rapports de MM. les inspecteurs Pilon et Bégin.

CHAMPLAIN.